



BON USAGE - ALERTES

PUBLIÉ LE 02/08/2016 - MIS À JOUR LE 05/03/2021

Pose d'ongles artificiels : l'ANSM informe sur les risques et les précautions à prendre

Les produits et les techniques utilisés pour poser ou déposer des ongles artificiels ne sont pas sans risque pour les ongles naturels ni pour les tissus autour des ongles. Ces pratiques sont de plus déconseillées dans certaines situations (grossesse, intervention chirurgicale...). L'ANSM informe le public sur ces risques et formule des conseils pour les prévenir.

Techniques de pose et dépose des ongles artificiels

Pour réaliser un ongle artificiel, deux techniques sont principalement utilisées : celle de la résine auto-durcisseuse (technique dite des « ongles sculptés ») et celle du gel durcissant sous UV (ultraviolets), qui permettent d'allonger l'ongle naturel.

Une technique plus ancienne, dorénavant peu utilisée par les professionnels¹, consiste à fixer sur tout l'ongle une capsule en matière plastique. Cette capsule est ensuite limée pour être ajustée à la longueur désirée.

Une autre technique moins utilisée (plus onéreuse) consiste à coller de petits bouts de tissus de fibre de verre soit directement sur l'ongle naturel, soit sur une capsule.

Dans tous les cas, il faut que le professionnel dépose les produits à la stricte limite de l'ongle et des cuticules (sans les recouvrir) pour éviter tout décollement de l'ongle naturel.

La dépose de l'ongle doit également être faite par un professionnel. Pour retirer l'ongle artificiel, les ongles sont immergés soit dans un solvant, le plus souvent l'acétone en cas d'utilisation de résine, soit sont limés en cas d'utilisation du gel. Gratter ou arracher l'ongle artificiel soi-même peut en effet entraîner un décollement de l'ongle naturel.

Risques des techniques et produits utilisés

Un limage trop agressif entraîne une fragilisation de l'ongle qui peut se manifester par un décollement.

Si l'ongle artificiel est posé au-delà de la limite de l'ongle naturel ou des cuticules, il peut survenir une inflammation locale, une chute de l'ongle naturel, voire éventuellement des paresthésies au bout des doigts (sensibilité anormale de la peau).

Des allergies au gel, à la colle ou à la résine sont possibles. Elles se manifestent par un eczéma autour des ongles (rougeurs avec démangeaisons ou sensations de brûlures) et/ou sur le visage (surtout les paupières) ou par un décollement de l'ongle naturel.

Une infection de l'ongle naturel sous la prothèse est possible. Elle se manifeste par un changement de couleur de l'ongle

observée après la dépose (ongle jaune ou verdâtre le plus souvent), et une inflammation autour de l'ongle. Il s'agit le plus souvent d'une mycose (affection due à un champignon tel qu'une levure *candida spp*).

Une bonne technique doit permettre d'éviter ces complications (notamment en évitant de se souiller les mains avec les instruments et les produits durant le temps de polymérisation).

Situations dans lesquelles la pose d'ongles artificiels est déconseillée

Il ne faut pas se faire poser d'ongles artificiels si :

- **vous avez moins de 16 ans** : il vaut mieux attendre la maturité complète de l'ongle ; d'autre part l'accord de vos parents est souhaité si vous êtes mineur.
- **vous souffrez d'une maladie des ongles** : psoriasis ou mycose par exemple.
- **vos ongles sont fragiles ou abîmés**, car le meulage obligatoire va amincir l'ongle et le fragiliser davantage
- **vous êtes enceinte** : la toxicité des produits utilisés n'est pas établie.
D'autre part, la nécessité, au moment de l'accouchement ou en cas de complication de la grossesse, de poser à l'extrémité d'un doigt un appareil mesurant l'oxygène du sang n'est pas compatible avec les ongles artificiels.
- **vous devez subir une intervention chirurgicale** : la nécessité de poser à l'extrémité d'un doigt un appareil mesurant l'oxygène du sang n'est pas compatible avec les ongles artificiels.
- **vous faites partie du personnel soignant** : vous risquez de transmettre plus facilement une infection bactérienne aux patients par l'intermédiaire des ongles artificiels.

Quelques conseils

Avant la pose

- procédez à un lavage des mains et un brossage soigneux des ongles.
- préférez des ongles artificiels courts pour éviter un dommage mécanique du lit de l'ongle naturel.
- évitez de vous souiller les mains avec les instruments et les produits durant le temps de polymérisation.
- Il est préférable que vous fassiez réaliser la pose des ongles artificiels par un professionnel pour s'assurer de la qualité des produits et de la technique de pose.

Après la pose

Le port des ongles artificiels sur une longue période peut rendre les ongles naturels plus fragiles. Après le port d'ongles artificiels pendant 3 ou 4 mois, il est préférable de garder une période d'un mois avant d'en reposer à nouveau.

Pour la dépose des ongles : faire enlever le gel (par limage) ou la résine (par un solvant comme l'acétone) par un professionnel pour ne pas risquer d'abîmer l'ongle naturel. Gratter ou arracher l'ongle artificiel peut entraîner une onycholyse, c'est-à-dire une destruction de l'ongle naturel.

À retenir

Dans tous ces cas d'anomalies détectées, il est recommandé de faire enlever les extensions par un professionnel concerné (esthéticiennes et/ou personnes titulaires d'un certificat de qualification professionnelle de styliste ongulaire), voire de consulter un médecin (dermatologue ou médecin traitant).